

Action n°**Ateliers de sensibilisation à la prévention du risque inondation.**

Axe	1 - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
Sous-axe	1.1 - Etude connaissance des enjeux
Objectif	L'objectif de cette action d'informer le public des risques liés aux crues de la Seine et à leurs conséquences directes et indirectes (coupures, y compris préventives, de nombreux réseaux...) pour les encourager à s'y préparer concrètement.
Description	<p>Le public visé : élus, grand public notamment le public fréquentant les centres sociaux.</p> <p>Le but est d'amener le public visé à améliorer sa résilience en leur proposant des ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none">- auto-diagnostic de vulnérabilité,- élaboration de kit d'urgence et conduite à tenir. <p>Il est prévu de réaliser ces ateliers de sensibilisation sur des campagnes 2 fois par an, sur une semaine, une fois par jour. Ce qui fait un total de 10 ateliers par an sur 6 ans.</p> <p>En interne, il serait pris en charge la mise à disposition de salle et du personnel, ainsi que la diffusion du Dicrim.</p> <p>Le budget à prévoir pour la réalisation de cette action comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none">- la fabrication de kit d'urgence (2 malles minimum, une par lieu où se dérouleraient les ateliers).- l'achat de magnets "Epi Seine" bouée (1e/pièce).- la formation d'animateur.

Action n°**Poursuivre l'installation des repères de crue et les accompagner de panneaux d'information pour réaliser des balades urbaines**

Axe	1 - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
Sous-axe	1.1 - Action sensibilisation GP
Objectif	<p>L'objectif de cette action est de parvenir à sensibiliser les différents publics cibles aux caractéristiques des inondations franciliennes (inondation de plaine, crue à cinétique lente, hauteur de submersion, prévisions entre 72 et 48H, ...) et à leurs conséquences directes et indirectes (coupures, y compris préventives, de nombreux réseaux...) pour les encourager à s'y préparer concrètement.</p> <p>Les principales cibles concernées par cette action sont le Grand public, les Jeunes, les entreprises, les acteurs publics et les élus.</p>
Description	<p>La ville souhaite compléter la pose des repères de crue dans le cadre du PAPI précédent par la fabrication et la pose de panneaux pédagogiques qui seront associés à ces repères.</p> <p>Nous souhaitons ensuite nous appuyer sur ces panneaux et repères de crue pour réaliser une balade urbaine sur la ville.</p> <p>Ils illustreront le phénomène de crue et ses conséquences en des lieux et point sélectionnés pour leur pertinence.</p> <p>Les étapes de l'actions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Finir la pose des repères de crue.- Achat et pose des panneaux. Certains panneaux devront être installer sur un support.- Détermination de différents parcours selon les quartiers.- Formation d'animateurs : soit du personnel interne soit en faisant appel à une association (formation dispensée par Episeine)

Action n°	Sensibilisation du jeune public
Axe	1 - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
Sous-axe	1.1 - Action sensibilisation GP
Objectif	L'objectif de cette action est de sensibiliser le jeune public au risque inondation.
Description	<p>La ville souhaite créer des ateliers de sensibilisation au risque inondation en direction du jeune public.</p> <p>Cette action consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création de jeux ludiques sur le risque inondation qui pourront circuler dans les établissements scolaires et accueils de loisirs. - la formation d'animateur à l'utilisation des jeux.
Action n°	Mise à jour des volets inondation du plan communal de sauvegarde (PCS).
Axe	3 - Alerte et gestion de crise
Sous-axe	3 - PCS/crise
Objectif	L'objectif de cette action est de mettre à jour le volet inondation du PCS déjà existant selon de nouvelle cartographie plus fine.
Description	<p>Engager des réflexions sur la gestion de crise.</p> <p>Etablir une mise à jour du PCS en intégrant les informations acquises ces dernières années (études, diagnostics, retour d'expérience, etc).</p>
Action n°	Equiper le Centre Administratif et Culturel (CAC) de piézomètre avec relevés automatiques pour un suivi de la nappe en période de crue.
Axe	2 - Surveillance, prévision des crues et des inondations
Sous-axe	2 - Instrumentation
Objectif	Assurer un suivi du niveau de la nappe
Description	<p>Permettre la mise en place d'action selon le niveau de la nappe.</p> <p>Suite à la mise à jour du rapport de diagnostic de vulnérabilité du CAC, des préconisations ont été émises pour améliorer sa résilience.</p> <p>Il est notamment préconisé l'installation de piézomètres pour assurer un suivi du niveau de la nappe par relevé automatique.</p> <p>Ces relevés de niveau de la nappe seront une aide à la décision concernant les actions à mettre en place lors d'une crue majeure.</p> <p>Il est projeté d'automatiser les relevés de 2 piézomètres existants et d'en installer 5 nouveaux avec relevés automatiques également.</p>
Action n°	Réalisation d'une étude technico-économique des équipements situés dans les sous-sols du Centre Administratif
Axe	5 - Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
Sous-axe	5.6 - Travaux réduction vulnérabilité
Objectif	L'objectif est d'avoir un ensemble de données chiffrées pour les décideurs et entamer les travaux de réduction de la vulnérabilité au centre administratif.
Description	<p>Le centre administratif et culturel a fait l'objet d'une étude de vulnérabilité face au risque inondation.</p> <p>La réalisation d'une étude technico-économique permettra d'aider les décideurs dans la remise en fonctionnement des installations à mener dans le cadre de la réduction de la vulnérabilité du centre administratif face au risque inondation.</p> <p>L'étude consolidera un montant estimatif de remplacement du matériel ou de remise en état.</p>

Action n°	Développement d'un système d'alerte à la population.
Axe	3 - Alerte et gestion de crise
Sous-axe	3 - PCS/crise
Objectif	Mettre en place un système d'alerte à la population par envoi de SMS et/ou notification.
Description	<p>Dans la continuité de la mise en place du système FR-Alert par l'Etat, la ville souhaite souscrire à un abonnement de télé-alerte permettant l'envoi de notification à une population ciblée en cas d'évènement majeur.</p> <p>L'objectif est d'avoir une plateforme qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'activer la cellule de crise • D'informer les parties prenantes • D'informer et alerter les populations via plusieurs canaux • De définir plusieurs scénarii <p>De gérer les plannings d'astreinte pour mobiliser les personnes d'astreinte.</p>

Action n°	Mise à jour du PCA inondation
Axe	3 - Alerte et gestion de crise
Sous-axe	3 - PCS/crise
Objectif	L'objectif de cette action est de faire évoluer le PCA inondation déjà existant en prenant en compte les nouvelles organisations de travail notamment.
Description	<p>Cette action de mise à jour du PCA inondation se fera conjointement avec les services des ressources humaines et le service de santé et condition de travail de la ville.</p> <p>Proposer un PCA opérationnel sous forme de fiche.</p> <p>Organisation d'exercice de mise en œuvre du PCA.</p> <p>Retour d'expérience.</p>

Action n°	Etude de structure du Centre Administratif et culturel
Axe	5 - Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
Sous-axe	5.6 - Travaux réduction vulnérabilité
Objectif	L'objectif de cette action est d'étudier la faisabilité de création de locaux étanches dans le périmètre des niveaux en sous-sol du centre administratif. Cette étude permettra de détecter les faiblesses structurelles des planchers de ces locaux éventuels vis-à-vis de l'augmentation des pressions hydrostatiques liée à la remontée de la nappe.
Description	<p>Le centre administratif et culturel a fait l'objet d'une étude de vulnérabilité face au risque inondation. Il en découle la préconisation d'études de structure gros-œuvre pour la mise en étanchéité de locaux techniques.</p> <p>Afin d'envisager une nouvelle configuration des locaux techniques, nous souhaitons demander la réalisation d'une étude structurelle pour vérifier la portance des planchers et des poteaux.</p>

Action n°

Travaux sur forage d'exploitation située dans le parking du Centre administratif

Axe

5 - Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Sous-axe

5.6 - Travaux réduction vulnérabilité

Objectif

Une zone du parking du centre administratif tend à s'inonder autour du forage F5. L'objectif de cette action est de réaliser les travaux préconisés dans le diagnostic sur le forage réalisé par Engie Cofely

Description

A très court terme, mais de manière temporaire, la pompe d'exploitation actuelle sur

F5 doit être changée et remontée d'au moins 0,5 m pour exploiter un débit de 5,5 m³/h maximum (une pompe SP30-5 est sur-dimensionnée pour un tel débit d'exploitation).

Une sonde manque d'eau devra être mise en place pour sécuriser la pompe. A ce débit, et dans la situation piézométrique du 23/09/2020 (plutôt période de basses eaux et hors crue de Seine par exemple), les flaques d'eau présentes autour du forage F5 disparaissent et la zone du parking s'assainit. Cette situation n'est pas pérenne au regard du colmatage des crépines et de la présence (mineure) de fines dans l'eau pompée, ce qui est préjudiciable pour le bâtiment, le forage, la pompe, le réseau et l'exutoire.

A court terme, un nettoyage de l'ouvrage F5 peut être envisagé avec :

- un traitement mécanique de l'ouvrage (curage du fond de l'ouvrage par air-lift, et éventuellement brossage des crépines).
- Un traitement chimique de l'ouvrage.
- Une analyse d'eau.
- Pompages d'essai après nettoyage (pompage par paliers / pompage longue durée).
- Définition d'un nouveau débit d'exploitation.

A court terme, un nettoyage de l'ouvrage F5 peut être envisagé avec :

- un traitement mécanique de l'ouvrage (curage du fond de l'ouvrage par air-lift, et éventuellement brossage des crépines).
- Un traitement chimique de l'ouvrage.
- Une analyse d'eau.
- Pompages d'essai après nettoyage (pompage par paliers / pompage longue durée).
- Définition d'un nouveau débit d'exploitation.

A moyen terme, il est nécessaire d'établir un programme de diagnostic (et probablement de régénération de l'ensemble des forages) avec a minima :

- Mise en place d'un monitoring de tous les forages, puisards et fosses de relevage (débitmètres, sondes de mesures, vannes,...) : mesures individuelles des débits d'exploitation et du niveau d'eau correspondant sur chaque forage, chaque puisard et chaque fosse de relevage.
- Dépose successive des pompes d'exploitations dans un ordre à définir pour limiter les pertes d'exploitations du parking.
- Inspections vidéo avant et après de probables travaux de nettoyage.
- Pompages d'essai (pompages par paliers et pompage longue durée) avant et après de probables nettoyages des ouvrages.
- Fixation d'un débit d'exploitation temporaire de chaque forage le temps d'établir l'ensemble des diagnostics puis d'un débit d'exploitation définitif à l'issue de l'ensemble des diagnostics.